



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
Хорошо +++++ | ЗЕРАУОЕ +ΘΗΞΞΞQ  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La 60ème session du Conseil exécutif de l'OEA confirme la présidence du Maroc pour l'année 2020

[A](#) [1] [+A](#) [1]

## La 60ème session du Conseil exécutif de l'OEA confirme la présidence du Maroc pour l'année 2020

09 nov 2018













Les 41 pays membres de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA), en plus de l'UE, réunis pour la 60<sup>ème</sup> session de leur Conseil exécutif, le 8 novembre, au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg, ont confirmé, par applaudissements, la décision de leur bureau directeur de confier la présidence de ce conseil pour l'exercice annuel de 2020, au Maroc, seul pays membre non européen, représenté par M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la HACA, Président du réseau International de Chaires UNESCO, ORBICOM. La présidence de cet organe exécutif de l'OEA, pour l'année 2019, a été, elle, confiée à l'Italie, après la France (2018) qui a conduit les travaux de cette 60<sup>ème</sup> session en la personne de Mme Elizabeth le Hot, Directrice Centrale au Ministère de la Culture français.

Comme à l'accoutumée, les travaux du Conseil exécutif, ont validé, par vote, différents rapports d'exercice soumis par la Directrice Générale de l'Observatoire, Mme Susanne Nikoltchev (Allemagne) et son équipe de directeurs, notamment, Mme Maja Cappello (Italie), responsable du Département Informations Juridiques et M. Gilles Fontaine (France), Responsable du Département Informations sur les marchés.

Les rapports et projets présentés à cette assemblée délibérative de l'OEA ont porté surtout sur l'exercice budgétaire 2018, le projet révisé du budget 2019 et le plan d'action pluriannuel d'ici 2023.

Cette session a été marquée aussi par le retour de la Grèce après une période de gel de son activité au sein de l'Observatoire pour cause de non recouvrement des obligations de frais d'adhésion à cette institution qui est, rappelons-le, sous tutelle du Conseil de l'Europe et soutenue financièrement, en

partie, par l'Union européenne (la Commission de l'UE), en plus des droits d'adhésion des pays membres.

Les débats des délégations présentes lors de cette session, y compris certains représentants de pays au sein de l'UE, ont également porté sur des sujets organisationnels relatifs à la structure de l'Observatoire et sur des thématiques d'actualité : la collecte de données sur l'audiovisuel et le cinéma dans certaines régions d'Europe ou limitrophes (dont le Maroc), les nouveaux paradigmes de la régulation à l'ère numérique, les relations entre médias et « industries culturelle créatives », les nouvelles directives de l'Union européenne concernant l'audiovisuel et domaines connexes, etc.

La problématique de la régulation à l'ère numérique a été proposée par M. Naji, pour constituer le thème à débattre lors de la session du Conseil exécutif qui aura lieu donc en juin 2020, après celle qu'abritera Rome en juin 2019.

---

## **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>